

Le préfet Dominique Ceaux, président du groupe de travail sur les harkis, a remis mardi 17 juillet 2018 à Geneviève Darrieussecq le rapport présentant 56 propositions en faveur des harkis et de leurs familles.

Ce groupe de travail avait été mis en place le 23 janvier dernier par la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées en réponse à une demande du Président de la République.

Outre son président et son rapporteur, le groupe de travail à l'origine de ce rapport était composé de deux parlementaires, de dix membres d'associations de harkis (et autant de suppléants), de personnalités qualifiées, ainsi que de représentants des services de l'Etat et de l'Office national des anciens combattants et veuves de guerre.

La mission confiée au groupe de travail consistait à « évaluer les dispositifs de reconnaissance et de réparation mis en œuvre en faveur des harkis et de proposer des mesures qui permettront une préservation de la mémoire et une réparation adaptée aux situations diverses que rencontrent les harkis et leurs familles », soit par « l'évolution des dispositifs existants », soit par la « création de dispositifs ad hoc nouveaux ».

Quarante de ces mesures portent sur la reconnaissance et la mémoire, pour parachever un travail passé déjà conséquent. Les seize autres sont destinées à compléter la réparation et à renforcer la solidarité à l'égard des harkis et de leurs enfants.

Elle a indiqué que ces propositions serviront de base de réflexion au Président de la République pour l'élaboration de nouvelles mesures en faveur des harkis et de leurs enfants.

Télécharger le [le rapport](#)

Rapport à compléter avec la lecture du documentaire de Marcela FERARU

